Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

Discours de présentation de vœux de M. Guillaume LAMBET, Préfet du Département de la Lozère à Mende le 13 janvier 2014.

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Sénateur et maire de Mende,

Monsieur le Député,

Mesdames, Messieurs,

Je veux en tout premier lieu vous remercier d'avoir répondu présents à ce rendez-vous annuel. Vous nous faites l'honneur d'être à nos côtés au moment où débute l'année 2014 et je veux d'abord vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année, pour vous et vos proches.

Ce rendez-vous annuel auquel je participe pour la première fois me donne l'occasion de vous dire le plaisir que j'ai de servir dans ce beau département.

J'aime la Lozère, parce que la Lozère a beaucoup d'atouts et l'état d'esprit et le sens de l'accueil des Lozériens ne sont pas les moindres. Je veux aujourd'hui vous en remercier et vous dire combien je suis sensible à l'accueil chaleureux que vous me réservez à chacune de nos rencontres sur le terrain.

Au-delà du plaisir que nous partageons à nous retrouver après ces fêtes de fin d'année, c'est l'occasion traditionnelle de dresser un bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives de l'année nouvelle.

La Lozère peut être fière de son bilan malgré le contexte difficile de l'année 2013

2013 aura été une année difficile au plan économique. La croissance de notre produit intérieur brut (PIB) est restée limitée à + 0,2 %, traduisant un lent rétablissement de l'activité économique du pays.

Les conséquences de la crise qui a frappé le monde en 2008 se font donc malheureusement encore sentir, et, si elles sont moins durement ressenties en Lozère, **notre département n'a pas été pour autant épargné.** Le chômage a atteint 6,7% de la population active du département au deuxième trimestre 2013, taux qui n'a plus été constaté en Lozère depuis les années 1980. Le secteur de la construction a été particulièrement affecté avec une baisse de 25 % des permis de construire par rapport à l'année 2012.

Néanmoins, **la Lozère a su surmonter le contexte difficile de 2013** et faire preuve de résilience et solidarité face à l'adversité. J'en veux pour preuve le dynamisme démographique de notre département, les derniers chiffres de l'INSEE faisant toujours état d'un solde positif.

Dans ce contexte, **l'emploi** a été, et reste encore, la **première des priorités des services de l'État** dans le département. L'ensemble des outils de la politique de l'emploi ont été mobilisés à un très haut niveau d'intensité, permettant une amélioration progressive de la situation de notre marché du travail.

Grâce aux efforts combinés de Pôle emploi, de la Mission locale, de Cap Emploi, des collectivités locales, du secteur associatif et des entreprises, nous avons enregistré une évolution favorable du nombre de demandeurs d'emploi ces derniers mois. Les derniers chiffres disponibles font état pour notre département d'une baisse de 2 points du chômage au troisième trimestre 2013, ramené à 6,5 % de la population active.

L'inflexion est plus forte encore pour les jeunes demandeurs d'emploi, ceux de moins de 25 ans, grâce aux emplois d'avenir : 171 contrats d'emplois d'avenir ont été signés en Lozère en 2013, soit 120 % de notre objectif fixé à 145 emplois d'avenir.

Il est clair que nous sommes tous parvenus ici – et c'est une vraie satisfaction – à inverser ces derniers mois la courbe du chômage pour les jeunes. Cela relevait d'une urgence affichée par le Gouvernement. Atteindre cet objectif compte, car cela nous montre que les emplois d'avenir sont un dispositif qui marche et qu'il n'y a pas de fatalité face au chômage du moment que nous sommes tous mobilisés contre ce fléau. Cela nous montre surtout que face à la crise nous pouvons réussir par et pour notre jeunesse.

Parallèlement à cette bataille pour l'emploi, mes services comme moi-même ont été attentifs, dans le contexte de difficultés que nous continuons de traverser, à **renforcer notre action dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion**. Je pense à certaines réalisations très concrètes, comme la création de dix places d'hébergement d'urgence supplémentaires qui permettent d'accueillir des personnes sans abris ou des femmes victimes de violences ou encore l'augmentation du nombre de maraudes pour se rendre au-devant des personnes isolées et en grande précarité. Je tiens à saluer les associations, présentes ce soir parmi nous et investies dans ces actions, pour le travail remarquable effectué au auprès des personnes les plus fragiles.

Au-delà de la protection que nous devons aux plus démunis d'entre nous, **assurer la sécurité de nos concitoyens** est le premier des devoirs de l'État. C'est aussi le socle sans lequel il ne saurait y avoir ni développement économique, ni cohésion sociale. Les actions de prévention et de lutte contre la délinquance menées par les services de l'État ont porté leurs fruits en Lozère.

Mon Colonel, Monsieur le Directeur, je salue les efforts et l'engagement de vos personnels mobilisés en permanence à travers tout le département.

Si les chiffres pour la délinquance de 2013 ne sont pas encore totalement consolidés, je peux d'ores et déjà indiquer que la délinquance a, une nouvelle fois, baissé dans le département l'an passé.

Mais nos efforts ne doivent jamais se relâcher dans ce domaine et la fin de l'année 2013 a été l'occasion de nous doter d'outils que nous allons désormais devoir mettre en œuvre et développer. Pour en citer quelques exemples, j'évoquerais le plan de lutte contre les cambriolages, les dispositifs d'alerte et d'intervention en matière de violences intra-familiales ou encore le plan départemental de prévention de la délinquance, co-signé avec le Président du Conseil Général et le Procureur de la République juste avant les congés de fin d'année, qui définit nos objectifs opérationnels en la matière pour les 4 prochaines années.

Enfin dans le contexte que nous connaissons d'évolution de la politique agricole commune, **les services de l'État ont été plus que jamais aux côtés de la profession agricole** qui, ici en Lozère, joue un rôle fondamental pour l'activité économique mais aussi pour l'aménagement et l'attractivité du territoire.

Les aides de la politique agricole commune (PAC) ont été payées aux agriculteurs dans les meilleurs délais en 2013, avec des acomptes versés à la mi-septembre et mi-octobre et un complément en décembre. Par ailleurs, 55 installations de jeunes agriculteurs ont été aidées à hauteur de 1,5 millions d'euros et 79 autres ont pu être modernisées pour 2,8 millions d'euros. Ce sont ainsi près de 80 millions d'euros qui auront été versés pour l'agriculture lozérienne.

Parce que les agriculteurs sont des acteurs clés de l'équilibre des territoires et qu'ils contribuent très directement à la bonne marche de l'économie lozérienne, l'État, et son bras armé dans ce domaine, la direction départementale des territoires, les accompagnera dans la mise en œuvre de la nouvelle PAC, dont nous savons que l'emploi des aides a été rééquilibré en faveur de l'élevage, mais aussi dans l'élaboration d'une doctrine partagée pour la gestion durable de la ressource en eau qui est un bien rare dans notre département.

L'année 2013 appellerait encore bien des commentaires et des bilans mais il nous faut aller de l'avant et nous projeter désormais sur les défis à relever et les priorités à mettre en œuvre en 2014.

La Lozère doit être au rendez-vous des perspectives nationales de 2014

Le Président de la République a fixé une feuille de route claire et ambitieuse.

« La France a tous les atouts pour réussir. Nous sommes un pays d'invention, d'innovation, de création dans tous les domaines ».

Il s'agira d'abord pour nous en 2014 de tout faire pour améliorer nos performances économiques.

Pour les entreprises, il s'agira notamment de profiter de la montée en puissance **du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**.

Depuis le 1er janvier 2014, les entreprises bénéficient désormais d'une baisse de 6 % du coût du travail pour les salariés rémunérés jusqu'à 2,5 SMIC, ce qui représente **un effort de 20 milliards d'euros pour relancer le moteur de l'investissement**, faire redémarrer l'emploi marchand et rendre nos entreprises plus compétitives à l'export.

Améliorer nos performances économiques, c'est aussi améliorer la compétitivité et l'attractivité de notre département. Dans une Lozère qui produit et innove, il s'agit de mobiliser et de concentrer nos forces et nos capacités d'investissement autour de quelques grandes priorités structurantes.

De ce point de vue, nous avons de nombreux atouts. Je pense au tourisme mais aussi à nos industries dans le domaine de l'agro-alimentaire ou de la filière forêt-bois.

L'un des grands défis de 2014 sera d'améliorer notre organisation et nos performances dans ces domaines. Nous devons nous fixer comme objectif de faire venir davantage de touristes dans le département, de commercialiser et de vendre encore plus de nos excellents produits laitiers ou de notre fleur d'Aubrac, mais aussi de construire une véritable filière de la 2ème transformation du bois.

Nous devons stimuler toutes nos capacités de rebond et de réussite.

Aussi, dans le cadre des assises nationales du tourisme, je proposerai ce 20 février la tenue d'une table ronde départementale réunissant tous les acteurs de ce secteur.

De même, la Lozère dispose d'ateliers de transformation agroalimentaire dont les produits bénéficient d'une image positive d'authenticité et de terroir. Ces petites entreprises, souvent familiales, doivent veiller à préserver cette image favorable et porteuse. A l'heure où les consommateurs recherchent des produits sains, des produits « vrais », rattachés à un patrimoine local, la Lozère a des atouts bien réels dans ce secteur d'activité. Il nous importe de les conforter en modernisant ces structures et en veillant aux conditions de leur développement.

Car il nous revient de susciter, d'épauler et de soutenir les porteurs de projets afin qu'ils bénéficient au mieux de l'effet de levier induit par les fonds structurels européens et les contrats de projets Etat-régions (CPER), dont 2014 marquera un nouveau cycle.

Nous savons à quel point les fonds européens et le contrat de plan sont vitaux pour les territoires ruraux. Je rappelle, pour mémoire, que le seul CPER a permis de financer, sur la période 2007-2013, 62 projets pour 9 millions d'euros.

Aussi la réussite de ce chantier repose sur notre capacité à définir une stratégie partagée de développement pour la Lozère, et sur notre capacité à dégager un consensus sur la vision du département à l'horizon 2020.

Grâce à la démarche « Lozère 2020 » que vous avez engagée dès la fin de l'année 2012, Monsieur le Président, j'ai pleine confiance dans notre capacité à concrétiser ce consensus au moment des choix décisifs pour notre département.

Le second objectif de l'année 2014 sera celui de la réduction des déficits publics. C'est à la fois un enjeu de souveraineté pour ne pas dépendre des marchés financiers pour le financement de nos emprunts et un enjeu de pouvoir d'achat pour stabiliser le niveau des prélèvements et, à terme, réduire les impôts dans le cadre de la réforme fiscale.

Le gouvernement s'est engagé à réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique entre 2014 et 2017. Nous devons donc identifier les gisements possibles d'économies au travers d'une vaste réforme de nos modes d'administration publique.

Le programme d'économies concernera l'État qui doit montrer l'exemple, mais aussi les collectivités locales et la sécurité sociale. Il s'agit là d'un chantier inséparable de celui de la modernisation de l'État, de la simplification de l'administration mais aussi du renforcement de l'intercommunalité et de la montée en puissance de la logique de mutualisation au sein de l'ensemble des administrations publiques. Notre caisse commune de sécurité sociale est tout à fait précurseur du mouvement général que nous devons désormais, tous, engager.

La baisse des dépenses publiques suppose une nécessaire simplification de l'administration. Simplifier, c'est dépenser moins. Dépenser moins, c'est agir différemment que par le passé.

Le Programme transversal et pluriannuel de simplification des démarches administratives et des normes législatives et réglementaires décidé par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013 vise, pour les années 2014 à 2016, à accélérer le développement des entreprises, faciliter la vie des particuliers, mieux protéger les territoires et alléger le travail des administrations.

Des mesures fortes et immédiates figurent dans ce programme qu'il nous appartient de mettre en œuvre. À nous de montrer notre capacité à nous réorganiser, à nous réinventer pour faire mieux et être encore plus efficients.

Le troisième grand chantier de l'année 2014, c'est la transition énergétique.

C'est un enjeu écologique, économique et industriel. Il s'agira donc pour nous d'accélérer l'application du programme de rénovation thermique dans les logements, de favoriser les investissements permettant de réduire les consommations d'énergie notamment pour nos entreprises mais aussi d'augmenter la part des énergies renouvelable présentes en Lozère.

La transition énergétique est un sujet qui ne nous est pas étranger. La Lozère, en raison de son climat, comprend mieux qu'aucun autre département la nécessité de cette transition énergétique. En 2013, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, 129 logements dont 10 logements locatifs ont bénéficié des aides complémentaires de l'État au titre du programme « Habiter mieux » pour un montant de 489.815 €.

Nous devons là aussi amplifier le mouvement, aller plus loin et faire de la transition énergétique un levier pour la compétitivité des entreprises, pour l'amélioration du pouvoir d'achat des lozériens mais aussi pour soutenir l'activité dans le secteur du bâtiment, qui en a bien besoin.

Enfin, 2014 sera une année électorale.

De grands rendez-vous électoraux nous attendent avec les élections municipales au mois de mars puis les élections européennes en mai. Il s'agit d'événements importants et même essentiels de notre démocratie. Nous aurons naturellement à cœur que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Nous aurons par ailleurs le souci d'apporter l'information la plus précise sur les conditions renouvelées de déroulement des scrutins puisque la loi a opéré des changements importants par rapport aux modes de scrutin auxquels nous étions habitués auparavant :

- l'abaissement de seuil de 3.500 à 1.000 habitants pour l'utilisation du scrutin proportionnel de liste à deux tours (11 communes seront désormais concernées par ce mode de scrutin en Lozère),
- dans toutes les communes l'obligation de déclaration de candidature en préfecture ou en sous-préfecture,
- l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct dans les communes de plus de 1.000 habitants.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous pour saluer ici les élus qui, en mars prochain, ne brigueront pas un nouveau mandat et les remercier chaleureusement de leur énergie et de leur dévouement au service de la collectivité.

Mesdames, Messieurs,

Les réalisations de 2013 ainsi que les projets de 2014 n'auraient pu, et ne sauraient se faire sans l'énergie, l'intelligence collective, la cohésion de nous tous ici présents.

Les premiers mois vécus dans ce département et durant lesquels j'ai pu me rendre compte de son dynamisme, du courage de ses collectivités, de la détermination de ses élus et de l'engagement des agents des services de l'État me rendent confiant dans son avenir.

Ils m'incitent à formuler pour 2014 des vœux d'espoir, forgés au creuset de l'optimisme de la volonté.

Espoir en notre capacité à ne pas ruminer nos rancœurs, ni à broyer du noir face à l'adversité.

Espoir en notre capacité d'innovation et de conquête pour inscrire la Lozère dans un nouvel horizon de réussite et de développement.

Espoir en notre capacité à agir et à peser sur ce monde nouveau du 21ème siècle qui est en train d'apparaître sous nos yeux.

Comme l'écrivait Henri Bergson, « l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire ».

Soyez assurés de l'engagement des services de l'État et du mien pour faire sienne cette maxime bergsonienne et en sorte que 2014 soit, pour la Lozère, une très bonne année.

Je vous remercie.